

# Compte-rendu Réunion préparatoire du Conseil portuaire en Capitainerie le 27 septembre 2011

Présents :

Mr PIERRUGUES Directeur du Port

MM LOUX LEFEBRE AMAT (AUPH)

La discussion des différents points abordés c'est articulée autour du Compte administratif 2010 qui sera présenté au prochain CLUPPIP, de l'organigramme du personnel et des prévisions de dépenses pour 2012. Différents aspects de la vie du Port ont ensuite été débattus.

- **Analyse globale du budget :** Cette année, en raison des intempéries de juillet, les recettes générées par les redevances d'amarrage et le ravitaillement carburant ont été moins fortes que prévues. L'excédent annuel devrait être de 591 000€ Une avance de trésorerie de 1,7 millions d'euros a été consentie contre intérêts par la Commune en début d'année. Il est partiellement remboursé à ce jour.. Fin 2011, on devrait constater 150 000€ supplémentaires de recettes par rapport à 2010. Ces résultats sont jugés corrects et acceptables, la presque totalité des réseaux ayant été refaite. Pour les gros travaux, réduction de 300 000€ en 2012. Les charges concernant les diverses taxes payées et le traitement des déchets restent très importantes. Augmentation envisagée de la taxe de 2% pour suivre l'augmentation du coût de la vie. Cette année il n'y a pas eu de demande de budget supplémentaire.
- **Montant des Prêts :** Le taux d'endettement est jugé acceptable. En 2010 : 2,1 m€ en 2011 1,6m€ En 2010 : 340 000€ payés en intérêt, en 2011 : 350 000€ prévus. Les prêts augmentent, les dettes augmentent. Il nous semble que le montant des prêts est trop élevé vu les excédents réalisés chaque année Quel sera le montant des prêts fin 2011 ? : Demande sera faite aux services financiers et communication au Conseil portuaire.
- **Masse salariale :**

L'organigramme des personnels des capitaineries nous a été présenté : 2 mutations volontaires, un décès et un arrêt maladie depuis le début de l'année. Des changements de fonction ont eu lieu pour réorganiser le service. Toute diminution du nombre des personnes employées dans les différents services entraînerait une diminution des permanences au détriment des usagers.

Le nombre des saisonniers (55 en 2010, 44 en 2011) devrait encore diminuer en 2012.

- **Dépenses gros travaux :**
  - **Travaux en cours :**
    - Dragage 3<sup>ème</sup> bassin
    - Reprise du quai jetée est début octobre (entrées d'eau)
  - **Travaux obligatoires prévus en 2012 :**
    - Abris containers et mini-déchetterie sur zone d'activités (Batteries, fusées, etc.). Cette zone sera fermée et réservée aux usagers du port. Programmé Début 2012.
    - La totalité des équipements de la zone d'activités a été rénovée. Les lampadaires qui encombrant la zone vont être déplacés et rénovés : gain de place.
    - Réfection mouillages avec quais équipés de bouts plombés 250 000€(4 ans)
    - Dragage 1<sup>er</sup> bassin et recalibrage 400 000€
    - Changer négatif (engin de mise à l'eau) poste à sec 100 000€
    - Travaux sur travel lift (Porte sangle) 5 000€
    - Pose alarme port à sec 25 000 €après la clôture mise en place en 2011
    - Aménagement placette baraque des 3 îles 35 000€
    - Canalisations eau potable môle central 20 000€
    - Reprise quai môle central (vers 3<sup>ème</sup> bassin) 200 000€
    - Piétonniers môle central 200 000€
    - Réfection réseau Edf Gavine –Mairie 50 000€

- **Travaux secondaires envisagés en 2012**
  - Eclairage public 3<sup>ème</sup> bassin, jetée sud et quai des pêcheurs 167 000€
  - Bornes escamotables : 60 000€(réparations : 30 000€par an)
  - Réfection des sanitaires PH1 ,PH3 et ZA1 (Douches et carrelages) 60 000€
  - Etanchéité toit ZA 20 000€
- **Harmonisation des pannes :** Il est prévu de déplacer les bateaux inférieurs à 8m afin de pouvoir disposer de places plus grandes dans le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> bassin (Grosse demande en 10-13m) pour les plaisanciers qui désireraient acquérir un plus grand navire. Recettes plus importantes pour le budget.
- **Odeurs 3<sup>ème</sup> bassin :** Elles seraient dues à la putréfaction des posidonies.
- **Vérification des longueurs des navires :** Il est envisagé de contrôler la longueur exacte des navires, peut-être par photo aérienne...
- **Assurance :** Suite à certains sinistres, il est apparu que certains navires ne possédaient pas l'assurance obligatoire requise. Il est envisagé de demander l'attestation à l'accueil.
- **Réseau Wifi :** Des perturbations dues à la suppression d'un des deux accès Adsl ont été constatées. Tout semble être revenu dans l'ordre
- **Site internet :** Le Port va enfin avoir son site internet. Il devrait reprendre les renseignements du site de l'AUPH en l'élargissant aux autres ports : Renseignements utiles, réglementation, tarifs, etc.
- **Réservations passagers :** Afin d'éviter les débordements constatés chaque année début décembre, le site du port proposera aux intéressés une préinscription sur les listes avec attribution d'un numéro et d'un code. L'inscription se fera ensuite sur le net le jour J à l'heure H. Plus de précisions vous seront données ultérieurement.
- **Stationnement :** Nous souhaiterions une harmonisation des conditions de stationnement sur tout le port afin d'éviter la discrimination entre usagers. Le parking des remorques au 3<sup>ème</sup> bassin devrait offrir d'autres solutions (Arromanches ?).
- **Société de nettoyage :** Un nouveau prestataire va être choisi.
- **Récupérations eaux noires :** Les eaux noires, grises et les huiles usagées sont récupérées dès à présent sur tout le port.
- **Taxe de séjour :** Ponction légale (41 000€environ par année) de la Commune au profit de l'Office du Tourisme. Le prix ne serait pas répercuté sur les tarifs mais alourdirait le budget de fonctionnement du port (1% des redevances d'amarrage). La taxe forfaitaire a été établie en considérant les nuitées de 3 personnes par bateau de plus de 9m. Voir le dossier sur notre site.
- **Surveillance :** 4 caméras ont été ajoutées. Ce qui porte à 8 le nombre total de caméras qui enregistrent jour et nuit. Des panneaux seront installés dans tout le port pour signaler cette surveillance. Le coût du gardiennage estival (juillet et août) est de 20 000€
- **Projets d'avenir :** Dans la zone du port, la commune veut élaborer des projets communs : maritime et terrestre. Pour l'instant rien n'est décidé. Les études précédentes ont été payées par la commune. Pour la partie maritime, le projet qui ne pourrait voir le jour avant plusieurs années consiste à agrandir la capacité d'accueil du port. La délimitation du domaine portuaire en mer étant bien définie, la possibilité de modification est limitée au môle central et au déplacement de la zone de carénage avec possibilité de ne conserver qu'une seule entrée au port. Déplacement aussi du bassin des dériveurs (Potinière ou zone port à sec ?). En ce qui concerne le vœu de la commune de déplacer le domaine public communal, la Marine nationale ayant validé le projet, le dossier est aux Affaires maritimes et devrait aboutir rapidement. Nous avons souhaité que les projets soient envisagés sur une période de 10 ans.

En conclusion : Longue séance constructive et instructive en vue du conseil portuaire du 18 novembre 2011.

Tony Amat